

CENTRE D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 2 JUIN 2026

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 28 JANVIER 2026

*La séance est ouverte à 16 heures à La Fabrique de la Solidarité, sous la présidence de **Madame Léa FILOCHE**, première Vice-présidente, représentant **Madame Anne HIDALGO**, Maire de Paris, Présidente.*

***Madame Jeanne SEBAN**, Directrice générale du CASVP, assure le secrétariat de la séance.*

*La séance se déroule en mode mixte présentiel/visioconférence.*

**Mme LA PRÉSIDENTE** s'excuse du retard pris et remercie les membres du conseil d'administration de leur présence.

Elle annonce que l'ordre du jour de cette séance comporte uniquement le procès-verbal de la séance précédente.

**DIRECTION GENERALE**

**POINT N° 1**

**Procès-verbal de la séance du 19 décembre 2025**

**Mme LA PRÉSIDENTE** demande si tous les membres ont bien reçu le procès-verbal.  
Elle demande s'il y a des questions ou des remarques sur ce projet.  
Personne ne demande la parole.

***Mme LA PRÉSIDENTE** met le point n° 1 aux voix.  
Adopté à l'unanimité.*

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 05.*

**Mme LA PRÉSIDENTE** invite tous les participants à se rapprocher de la salle des mariages pour partager un moment de convivialité.